

Projet pédagogique

Si le projet éducatif rassemble les valeurs fondamentales et les choix de société que le Pouvoir Organisateur promulgue, le projet pédagogique constitue la mise en œuvre, par des actions concrètes, des orientations méthodologiques. Les axes majeurs privilégiés par notre commune sont établis en lien avec les enjeux du monde de l'éducation tels qu'ils sont définis aujourd'hui.

Les équipes éducatives mettent tout en œuvre afin d'appliquer les axes pédagogiques tels qu'ils sont décrits à travers leur projet d'établissement.

Nous vous invitons, dès lors, à prendre connaissance des angles prioritaires qui composent l'épine dorsale de notre projet dont le but avoué est de placer l'enfant au centre des apprentissages.

Angle 1 DE LA PEDAGOGIE

A.1.1. L'enfant acteur

Si l'enfant reste l'acteur principal du débat éducatif que nous menons, sa place est évidemment située au cœur des apprentissages en classe. Nous privilégions les méthodes actives en contexte, face à des situations complexes, permettant à l'élève d'observer, tester, vérifier des hypothèses émises, les processus mentaux devant être exprimés sous la conduite de l'instituteur. La construction des apprentissages constitue la clé de voûte de notre enseignement. Nous restons particulièrement attentifs à la participation active de l'enfant en accordant une place importante à l'essai-erreur, l'instituteur prenant clairement la posture du facilitateur des apprentissages.

A.1.2. L'acte d'enseigner

Si l'enfant découvre et crée ses méthodes, il convient de souligner l'importance du maître pour lui permettre de structurer sa pensée, lui apporter des techniques afin d'enrichir sa boîte à outils l'aidant à résoudre plus facilement les tâches demandées. Des séances en collectif ne sont pas oubliées pour autant. Cependant, elles ne peuvent faire l'objet d'un cas de figure unique.

A.1.3. Apprendre

Nous insistons sur le rapport entre l'élève et le savoir, sur ce qui se passe dans la tête de l'apprenant. Le rôle de l'enseignant est de faciliter l'activité cognitive pour conduire l'enfant vers l'apprentissage. Le constructivisme, comme clé de notre système pédagogique afin d'atteindre les compétences tant attendues, illustre notre pensée. Nous soulignons l'importance des interactions du sujet avec son environnement pour acquérir des connaissances. La classe part à la rencontre de son milieu dès que possible et s'ouvre ainsi sur le monde extérieur afin d'entrer en action. L'apprentissage est vu sur deux plans : en individuel et en petits groupes pour permettre à l'élève de progresser, de réussir les tâches voire de transposer ses acquis au sein de situations nouvelles.

A.1.4. Différencier

Afin de permettre l'évolution de chacun des enfants, il nous paraît judicieux d'insister sur un ancrage pédagogique de circonstance. En effet, la pédagogie différenciée reste d'application afin de respecter au mieux la singularité de chacun. Tant les formes didactiques que les supports utilisés permettent de varier les démarches pour retirer le meilleur de l'enfant et lui donner accès à la connaissance.

Par un apprentissage individualisé, les groupes de besoins, le tutorat, la remédiation ou/et la pédagogie par projet, nous souhaitons que l'enfant ait l'envie d'apprendre tout en prenant conscience de ses possibilités. Le rôle principal de l'instituteur étant d'aider l'enfant dans sa tâche, de le guider, de l'éveiller.

Un registre d'application d'une pédagogie différenciée sera tenu au sein de chaque établissement scolaire sous l'œil avisé de la direction (R.A.P.). Au sein de celui-ci, divers dispositifs sont présentés de même que le suivi d'enfants rencontrant des difficultés.

A.1.5. L'évaluation

Les élèves de 3^{ème} et 5^{ème} années passent les épreuves externes non certificatives organisées par la Fédération Wallonie Bruxelles. Il s'agit d'« évaluations

diagnostiques » qui visent à informer les équipes éducatives des acquis des élèves en vue d'agencer une différenciation ancrée sur les besoins. Ces évaluations ne peuvent être cotées et ne sont pas prises en compte pour compléter le bulletin.

Aucune hiérarchie n'est acceptée au sein des classes quant aux compétences des élèves. L' « évaluation normative » ne peut constituer un état des lieux. Les comparaisons entre élèves sont ainsi évitées. L'expression « évaluation formative » est partie intégrante de notre enseignement. Elle se veut continue et s'avère nécessaire afin de diagnostiquer les difficultés rencontrées. Nous la plaçons au premier plan des apprentissages car elle prend en compte l'origine de l'obstacle que l'enfant rencontre. Nous sommes attentifs à sa mise en place dans les classes.

A la fin du 4^{ème} cycle de l'enseignement fondamental, chaque élève participe à l'épreuve externe commune certificative. Durant l'année scolaire, au sein de chaque classe, hormis en maternel, des évaluations dites sommatives sont programmées par les titulaires de classe et traduites par des notes figurant dans un bulletin.

Angle 2 DU RAPPORT AU SAVOIR

A.2.1. Généralités

L'apprentissage par compétences émane du monde socio-économique et donc de l'entreprise. Ce n'est pas pour autant que les savoirs classiques abordés à l'école dans sa tradition sont mis de côté. Nous tenons compte de cette information et privilégions toujours le statut de la connaissance comme chaînon indispensable de notre schéma éducatif. Par la mobilisation, l'activité et le sens, l'enfant entre dans un rapport au savoir. L'acquérir par le contenu intellectuel reste un point essentiel de l'approche par compétences. La maîtrise des mathématiques, de la langue française et de l'éveil restent une priorité.

A.2.2. De la langue française

Nous sommes attentifs au développement de la langue française dès l'entrée à l'école maternelle : moment privilégié afin de développer le goût de l'écriture et la lecture. Tous les ans, nous établissons un bilan des divers projets menés auprès des enfants âgés de 2 ½ ans à 8 ans. L'album écriture-lecture (E-L) par implantation en est le témoin

privilegié et reste ouvert à l'observation des parents entre les 15 et 30 juin. Celui-ci permet de présenter le lien entre l'enseignement maternel et primaire et d'y voir plus clair quant à l'évolution des activités liées à la langue française. Entre 8 et 12 ans, cet apprentissage n'en est pas pour autant oublié. A chaque établissement d'aborder son angle d'attaque, ses projets, ses spécificités. Nous souhaitons simplement que la lecture et l'écriture soient développées via des activités de recherches, d'échanges et de créativité et non plus sur l'unique voie de la lecture silencieuse traditionnelle et individuelle ou l'écriture sans fondement spécifique.

Par ailleurs, notre projet s'étendant du global vers le spécifique, nous choisissons un développement de la lecture qui va en ce sens. Si le déchiffrement reste une approche technique à ne pas ignorer, nous participons d'une méthode qui privilégie le sens, un cadre fonctionnel et qui cible la compréhension du texte.

A.2.3. Des mathématiques

Dès la maternelle, la découverte des mathématiques se réalise en correspondance avec l'environnement. Les objets concrets sont utilisés durant toute la scolarité afin de respecter au mieux les stades du développement de l'enfant, passant de la période préopératoire aux opérations concrètes. La finalité étant la construction de raisonnements nouveaux vers l'abstraction et donc le stade des opérations formelles vers l'âge de douze ans. De cette manière, nous insistons sur la prise en compte du développement psychologique de l'élève. Nous n'en oublions pas pour autant les exercices et séances traditionnels qui accompagnent les techniques propres aux mathématiques. La pratique constructiviste reste le mode pédagogique privilégié.

A.2.4. De l'éveil

De l'éveil aux sciences, en passant par l'histoire et la géographie, la richesse culturelle marque une ouverture vers le monde extérieur. S'éveiller à notre environnement, c'est l'analyser, le comprendre, après recherches et observations. Nous comptons créer des liens entre les différentes connaissances à acquérir en insistant sur le travail en cycles et en posant les jalons de la continuité des apprentissages.

Les voyages et sorties diverses dans notre commune doivent être les moments privilégiés pour cerner les caractéristiques propres aux diverses disciplines de l'éveil. Si

notre but est de susciter l'intérêt chez l'enfant, notre volonté est de satisfaire la curiosité en mettant en avant le fonctionnalisme : « apprendre en faisant »

D'une manière générale, nous restons sensibles à une approche interdisciplinaire tout en respectant les spécificités de chaque implantation et de chacun des acteurs de terrain.

Chaque établissement, par son projet, met en avant sa spécificité disciplinaire.

Angle 3 DU CORPS ET DE L'ESPRIT

L'éducation corporelle et la psychomotricité retiennent notre attention. Nous l'allions volontairement aux aspects cognitifs et les considérons comme un atout majeur du développement des apprentissages.

Une pédagogie qui associe le savoir et le corps permet à l'enfant de s'exprimer et de développer ses apprentissages différemment.

La question du rythme de l'enfant est d'actualité. Nous ne pouvons la concevoir qu'en traitant de l'aspect moteur. Aussi, acquérir du rythme passe inévitablement par le corps. Le vécu moteur jouant un rôle dans l'évolution de la pensée de l'enfant, nous considérons comme primordial l'association des cours d'éducation physique/psychomotricité avec les savoirs traditionnellement rencontrés à l'école. Dans ce cadre, le lien avec l'environnement constitue un moyen important pour construire l'association corps et esprit. Un tel processus de formation d'un contenu de connaissances anime l'attention, la sensation, la perception, l'assimilation et l'accommodation. Ce sont ces éléments qui édifient notre volonté de placer des « leçons intégrées » au cœur des activités.

A ce titre, une concertation trimestrielle prend place entre les instituteurs et les professeurs d'éducation physique/psychomotricité. Notons d'un point de vue organisation que les heures de psychomotricité sont octroyées ; Cependant, en fonction de l'évolution de la population scolaire en maternel, des augmentations de cadre peuvent avoir lieu. Toutes les classes maternelles bénéficient donc de séances de psychomotricité.

Deux heures d'éducation physique hebdomadaires sont octroyées à chaque classe. Les enfants de 4^{ème} année primaire participent à un cours de natation à raison de 10 séances/an.

Angle 4 DE LA RELATION

L'angle de la relation s'identifie par les liens qui unissent les enfants, enseignants et parents. Cette communication passe par diverses approches que nous évoquons au sein de notre projet et qui reste marquée du sceau de l'action socio-culturelle.

A.4.1. Les parents

Les directions d'école restent attentives à entretenir une communication efficace avec les parents. La remise du bulletin doit être un moment où la rencontre entre parents et enseignants est établie.

Durant le mois de septembre, une réunion collective se déroule afin que les membres de l'équipe éducative puissent préciser les orientations psychopédagogiques ainsi que les enjeux éducatifs que l'école désire développer. D'autres rencontres en cours d'année sont également prévues : une journée classes ouvertes ou portes ouvertes afin d'être au cœur de la vie de l'école et la traditionnelle fête scolaire. Des moments durant lesquels le contact reste privilégié.

A.4.2. Les enfants

Nous sommes soucieux du bien-être de l'enfant au sein de son établissement. Afin d'y veiller, les « surveillances » durant les récréations font l'objet d'une réelle réflexion. Chaque équipe est en mesure d'appliquer son propre système mais nous souhaitons que celles-ci soient participatives. Pour que cela se passe dans une juste mesure, nous estimons que les règles doivent être établies au sein de chaque groupe entre les élèves et les adultes par la formation d'un conseil de classe qui se tient au moins une fois par mois.

En cas d'excès comportemental, la sanction synonyme de réparation reste d'application. Les parents en sont directement avertis.

Nous insistons pour qu'une dynamique d'accueil soit privilégiée au sein de chaque implantation, tous les matins, pour les classes maternelles. Le système mis en place est évoqué concrètement dans le projet d'établissement.

A.4.3. Interclasses

Tant pour l'accueil en maternel que pour les activités ludiques ou purement scolaires, des échanges entre classes sont souhaités. Nous restons ouverts au rapport de savoirs sous la forme de groupes hétérogènes selon les âges.

A.4.4. Le cadre socio-culturel

Une école ouverte au monde extérieur est un lieu dans lequel un contexte socio-culturel est construit. Pour y entrer, divers projets sont élaborés. En voici la liste :

- ° Un cours de néerlandais de 2 périodes de 50 minutes par semaine pour les classes du cycle 4 (P5/P6)
- ° Une cyber-classe est installée au sein de chaque implantation dans le but de lier l'informatique aux apprentissages scolaires
- ° Un projet « découverte de la poésie » : une animation et des activités de lectures autour de contes et poésies pour les enfants ayant entre 8 et 9 ans
- ° Un projet dédié à « l'approche de la musique classique » destiné aux classes de 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} années primaires
- ° Une collaboration entre la bibliothèque communale et les établissements scolaires via notamment le bibliobus sert de renforcement à l'apprentissage du français
- ° Un partenariat avec la ludothèque communale permet à toutes les classes d'échanger autour du jeu une fois/an
- ° Des animations ponctuelles ou suivies dans le cadre d'un projet de classe se tiennent au SPARK'OH à Frameries
- ° Des voyages scolaires, à orientation pédagogique, de courte ou longue durée, sont organisés : en maternelle, le voyage dure 1 journée, en 1^{ère} et 2^{ème} primaires, le

voyage dure au maximum deux nuits et à partir de la 3^{ème} année primaire jusqu'à la sixième année, des voyages de plusieurs jours (progressif) sont organisés, permettant à l'enfant de découvrir des environnements différents de son quotidien. Il s'agira de classes vertes, classes culturelles, classes de mer et classes de neige.

° Tous les élèves de 5^{ème}/6^{ème} années sont conviés à la commémoration du 11 novembre

° Lors de la dernière semaine de juin, un grand conseil d'école ou interclasses est organisé sous la conduite de la direction avec l'appui des enseignants afin de réaliser une synthèse générale des points installés ou à améliorer dans l'école.


° Lors de la dernière semaine de juin, des ateliers sportifs prennent place de la 3^{ème} année à la 5^{ème} année primaire. Les 6^{ème} années, quant à eux, marqueront la fin de leur cursus primaire par une randonnée à vélo suivie d'un barbecue.

° Avec la collaboration de la police boraine, des actions de sensibilisation à la sécurité routière se tiennent dans les écoles.

° Le Pouvoir Organisateur (P.O.) porte une attention toute particulière à l'alimentation équilibrée et variée des enfants. Une collaboration avec le CPAS est mise en place afin que les élèves puissent découvrir le potager et verger de ce dernier. Les légumes sont manipulés, cuisinés et seront utilisés pour la préparation des repas chauds servis au sein des écoles. Par ailleurs, chaque mercredi, des collations saines sont prévues pour tous les enfants dès la première année maternelle.

° Le P.O. souhaite que, dans chaque école, un projet « environnement-propreté » soit mis en place de la première maternelle à la sixième année primaire. Les enfants doivent être responsables de leur environnement. Ils participent à des actions au sein de leur quartier et veillent à la propreté de leur classe et de leur école. Chaque jour, un temps raisonnable soit consacré à la remise en ordre de la classe.

° Un accueil temps libre, avant comme après l'école est instauré. Dans certaines implantations, une école des devoirs reconnue par la FWB est à disposition. Dans chaque école, un accueil reconnu par l'O.N.E. et assuré par des personnes qualifiées est organisé. Nous privilégions une transition souple et efficace entre le temps scolaire et les activités extra-scolaires.

Retrouvez les enfants au  de l'action

www.framerries.be

***A l'Ecole communale,
votre enfant, notre avenir***